JOUBERT PEUPLIER et la Société Forestière Un projet de développement territorial commun



« Le **peuplier de qualité** a la côte dans le marais Poitevin et aux alentours. Il fait partie intégrante du paysage. Il faut donc le replanter après sa récolte, afin qu'il puisse continuer à servir les besoins de l'industrie locale dans les prochaines années.



Les établissements Joubert, la Banque des Territoires (CDC) et la Société Forestière ont défini ensemble des modalités d'action pour favoriser les replantations de peupliers chez les propriétaires privés, en portant les charges de l'investissement pendant tout le cycle de production, tout en rémunérant le propriétaire sur la base des récoltes futures. Un modèle vertueux et innovant. »

Guillaume SILANDE

Légende : Antoine Hochereau – Responsable des Approvisionnements Joubert, Gilles Seigle, Céline Scemama, Pierre Barbarit – Chef de Centre et Guillaume Silande.

